

TOUS EN GRÈVE LE 28 AVRIL

Depuis le 9 mars, jeunes, lycéens, étudiants, apprentis, travailleurs, retraités, privés d'emploi se sont rassemblés par centaines de milliers pour exiger le

RETRAIT de la « loi travail »

Malgré la mobilisation sans failles, y compris en période de vacances scolaires, le gouvernement s'entête à maintenir son projet de destruction du code *du travail*.

La loi travail, modifiée ou pas, c'est toujours :



- Faciliter les licenciements et précariser le CDI,
- Obtenir des accords d'entreprises inférieurs à la loi et aux conventions collectives, c'est l'inversion de la hiérarchie des normes,
- Allonger la durée de travail hebdomadaire et journalière,
- Fractionner le repos minimal quotidien,
- Moduler le temps de travail sur 3 ans,
- Payer 5 fois moins les heures supplémentaires,
- Augmenter le temps de travail et baisser les salaires,
- Attaquer la médecine et l'inspection du travail,
- Diviser les travailleurs par des référendums patronaux contre les syndicats de salariés,
- Indemniser toujours moins les salariés en cas de licenciement abusif.

L'épreuve de force est engagée !

Si le gouvernement ne retire pas sa loi, seule la mobilisation unie du monde du travail et de la jeunesse dans la grève nationale interprofessionnelle imposera le retrait de la loi travail !

**NON À LA
CASSE DU CODE,
RETRAIT DE
LA LOI TRAVAIL !**

Les unions départementales CGT-28, FO-28 et la FSU-28, appellent les travailleurs du public et du privé à se réunir partout en assemblées générales pour en discuter et organiser la mobilisation.

MANIFESTATION
Jeudi 28 avril à 10 h 30
Place des Epars à CHARTRES